

**Rapport d'avancement des travaux
de la Commission Locale de l'Eau
du bassin du Loiret**

ANNÉE 2004

INTRODUCTION	2
CALENDRIER.....	3
TRAVAUX DE L'ANNEE 2004	4
BUDGET REALISE 2004.....	8
ANNEXES	10

La Commission Locale de l'Eau est chargée d'élaborer le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour le bassin du Loiret. Le SAGE est un document réglementaire. Il précise le règlement des usages de l'eau. Il est notamment composé des objectifs et des programme d'actions pour la gestion des eaux à long terme. Son objectif est de résoudre les problèmes de gestion de la ressources en eau et des milieux aquatiques.

Les enjeux identifiés du SAGE du bassin du Loiret sont :

- la restauration de la qualité des eaux souterraines et de surface,
- la sécurité de l'approvisionnement en eau potable,
- la recherche d'une plus grande diversité des milieux aquatiques,
- la protection contre les inondations,
- la satisfaction de l'ensemble des usagers professionnels et de loisirs.

L'importance de ces enjeux a conduit à la mise en place du processus d'élaboration du SAGE ainsi que la volonté de mettre un terme aux conflits d'usages existants. Le SAGE, en instaurant la concertation, donne aux gestionnaires du bassin l'opportunité de réussir la conciliation entre les usages existants et la restauration de la ressource en eau et de ses milieux aquatiques.

L'année 2004 est marquée par l'arrivée d'un nouvel animateur de la CLE en milieu d'année, la validation de l'étape « diagnostic » du SAGE, la création de groupes thématiques et l'élaboration du bulletin de communication n° 2 de l'Echo du Val.

Calendrier

Phase I : Phase préliminaire = procédure administrative	janvier 1998 février 1998 à septembre 1998 14 janvier 1999 26 octobre 1999	saisie de la préfecture par l'ADAPRILS étude préliminaire du BCEOM financée par l'agence de l'eau arrêté préfectoral délimitant le périmètre arrêté préfectoral constituant la CLE
Phase II : Elaboration = rédaction du SAGE	17 novembre 1999 7 mars 2000 7 avril 2000 8 juin 2000 3 juillet 2000 10 juillet 2000 24 juillet 2000 3 octobre 2000 10 octobre 2000 fin 2000 15 janvier 2001 26 février 2001 11 & 18 mars 2001 22 juin 2001 25 juin 2001 29 Août 2001 12 Septembre 2001 19 septembre 2001 19 avril 2002 18 décembre 2002 17 janvier 2003 13 février 2003 18 juin 2003 9 juillet 2003 4 novembre 2003 12 novembre 2003 24 mai 2004 29 septembre 2004 29 octobre 2004 4 novembre 2004 16 novembre 2004 24 novembre 2004 30 novembre 2004 17 décembre 2004	CLE : élection du Président groupe de travail : constitution du bureau CLE : mise en place du bureau groupe de travail : règlement intérieur, structure support bureau : règlement intérieur, structure support CLE : pas de quorum CLE : règlement intérieur, structure support bureau : recrutement, financement CLE : recrutement, financement signature d'un protocole d'accord avec la CCAO recrutement d'un animateur groupe de travail : marché d'étude élections municipales constitution de la 2 ^{ème} CLE CLE : élection du Président Bureau : marché état des lieux diagnostic CLE : marché état des lieux diagnostic Comité de pilotage : lancement du marché d'étude Lancement de l'étude Validation de l'état des lieux Signature d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un contrat de bassin sur le Loiret Lancement de la phase diagnostic Bureau de la CLE CLE : Présentation du diagnostic Départ de l'animateur de la CLE Bureau de la CLE Recrutement d'un nouvel animateur de la CLE Bureau : Diagnostic et contrat de bassin CLE : Validation du diagnostic Groupe « Communication » : site internet et écho du Val n°2 Groupe « Qualité des eaux » : contrat de bassin Groupe « Usages et diversité des milieux piscicoles » : contrat de bassin Groupe « Inondations » : contrat de bassin Bureau : études complémentaires au diagnostic et actions pilotes du contrat de bassin
<p>↑</p> <p>Etat des lieux</p> <p>↓</p> <p>↑</p> <p>Diagnostic</p> <p>↓</p> <p>↑</p> <p>Tendances et scénarios</p>		
Phase III : Mise en œuvre

Travaux de l'année 2004

Un nouvel animateur de la CLE a été embauché par la Communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire le 24 mai 2004. Les travaux de l'année 2004 présentés dans le présent rapport portent sur la période juin-décembre 2004.

➤ **Validation du diagnostic du SAGE**

L'étape diagnostic de l'élaboration du SAGE du bassin du Loiret a été validée en réunion plénière de la CLE le 29 octobre 2004. Cette validation a porté sur une version du rapport de diagnostic réalisé par le bureau d'étude Géo-Hyd répondant mieux aux attentes de la CLE, suite à des rencontres individuelles entre l'animateur et les membres de la CLE et suite aux remarques formulées par les membres du bureau en réunion du 29 septembre 2004.

➤ **Etudes complémentaires au diagnostic du SAGE**

Des études complémentaires au diagnostic réalisées sur le bassin versant du Loiret par certains membres de la CLE complètent le rapport de Géo-Hyd. Il s'agit de :

- l'étude sur les fossés jurés, réalisée par la DDAF,
- l'analyse pédologique, réalisée par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Ville d'Orléans et Lyonnaise des Eaux France,
- l'état des lieux et le diagnostic des bords des cours d'eau, réalisés par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Ville d'Orléans et Lyonnaise des Eaux France.

La diffusion de ces études par la cellule d'animation aux membres de la CLE qui le souhaitent, contribue à l'amélioration générale de la connaissance sur le bassin versant du Loiret.

Suite aux discussions menées par la CLE le 29 septembre 2004, le bureau de la CLE réuni le 29 octobre 2004 a souhaité que 2 études complémentaires soient menées en 2005 : un inventaire des zones humides du bassin versant et une étude visant à caractériser les différentes sources d'apport en matières en suspension au Loiret (rejets pluviaux urbains, érosion des sols et des berges...).

➤ **Création de groupes thématiques**

Des groupes thématiques ont été créés sur la base du volontariat autour des grands enjeux du SAGE identifiés. En complément du groupe de travail chargé des aspects de communication existant, 3 nouveaux groupes ont été créés :

- Groupe « Qualité des eaux » chargé des questions liées à la qualité des eaux de surface et souterraines et à la sécurité de l'approvisionnement en eau potable,
- Groupe « Usages et diversité des milieux piscicoles » chargé des questions liées à la satisfaction des usages professionnels et de loisirs ainsi qu'à la recherche d'une plus grande diversité des milieux aquatiques,
- Groupe « Inondations » chargé des questions liées à la protection contre les inondations dues aux crues de la Loire et les inondations locales du bassin versant.

Les groupes de travail se sont réunis une fois chacun en novembre. Ils ont pour mission de participer au déroulement de l'étape « Tendances et scénarios » du SAGE et de proposer et d'examiner les actions proposées par les porteurs de projets au titre du contrat de bassin.

➤ **Préparation des prochaines phases d'élaboration du SAGE (étape Tendances et scénarios)**

Les objectifs de la prochaine phase d'élaboration du SAGE ont été présentés en réunion du bureau le 29 septembre 2004 et en séance plénière de la CLE le 29 octobre 2004. Les groupes de travail créés en 2004 auront pour mission de suivre le déroulement de cette étude en 2005 en faisant des propositions, notamment en termes d'objectifs et de programmes d'actions.

Un projet de cahier des charges a été diffusé aux membres du bureau de la CLE qui a demandé d'intégrer certaines remarques et de demander au bureau d'étude qui sera retenu de mener l'étude jusqu'à la rédaction définitive du document du SAGE. Un nouveau projet de cahier des charges est prévu d'être proposé au bureau de la CLE début 2005.

➤ **Contrat de bassin**

La Région Centre a proposé la mise en place d'un contrat de bassin sur le périmètre du SAGE Loiret. Le contrat, une fois qu'il sera signé, définira un programme d'actions quinquennal avec une répartition des aides régionales sur les 5 ans. Le contrat de bassin permet d'aider directement les maîtres d'ouvrage qui souhaitent mettre en œuvre des actions pour la protection de l'eau. Selon les critères d'éligibilité de la Région, ces actions doivent :

- être proposées de manière concertée par la CLE,
- être pertinentes vis à vis des enjeux identifiés du SAGE,
- concerner l'ensemble du territoire du SAGE.

Le protocole d'accord signé le 17 janvier 2003 par l'Agglo, la CLE, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret et la Région Centre, prévoyait l'élaboration d'un programme d'actions et la signature du contrat de bassin en juillet 2004.

Compte tenu de l'avancée du processus d'élaboration du SAGE, un avenant au protocole d'accord a été proposé, décalant l'échéance pour la signature du contrat de bassin jusqu'à la fin 2005. Cet avenant propose également la possibilité de mettre en place des actions pilotes, par anticipation à la signature du contrat de bassin. L'avenant a été signé début 2005 par les 4 signataires du protocole d'accord.

La démarche de contrat de bassin a été présentée en séance plénière de la CLE en septembre 2004. Des actions pilotes ont ensuite été proposées et recensées par l'animateur. Ces projets ont été présentés lors des 3 réunions des groupes de travail thématiques en novembre 2004 pour être discutés et pour préciser leur contenu technique. Au final, 8 ont été retenus. Ces 8 projets ont été présentés en réunion du bureau de la CLE en décembre qui les a validés pour les proposer au titre d'actions pilotes du contrat de bassin.

Les actions pilotes proposées au titre du contrat de bassin sont présentées en annexe :

- Construction d'une aire de lavage-remplissage pour les services techniques de la commune de Saint-Cyr-en-Val

- Construction d'une aire de lavage-remplissage pour les services techniques de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- Protection de la ressource en eau des captages du Val de la Ville d'Orléans – Volet agricole
- Protection de la ressource en eau des captages du Val de la Ville d'Orléans – Volet animation
- Protection de la ressource en eau des captages du Val de la Ville d'Orléans – Volet communication
- Schéma directeur des eaux pluviales sur le territoire de l'Agglo
- Suppression des rejets domestiques persistants dans le Loiret sur le secteur de la Fosse Marion
- Programme de sensibilisation des particuliers par rapport aux risques d'inondations

Les actions pilotes sont prévues d'être lancées en 2005.

Durant l'année 2005 et en parallèle du suivi des études du SAGE, la CLE devra proposer un programme d'actions quinquennal (2006-2010) pour le contrat de bassin. L'élaboration de ce programme d'actions s'appuiera notamment sur la base des réflexions des groupes thématiques, en concertation avec les financeurs potentiels (Région et Agence de l'eau principalement). A cet effet, un formulaire d'appel à projets (joint en annexe) a été élaboré en concertation avec la région et l'Agence de l'eau. Ce formulaire a été diffusé auprès des porteurs de projets potentiels.

➤ **Avis de la CLE au Comité de bassin Loire-Bretagne en vue de la révision du SDAGE**

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne a demandé à la CLE un avis sur les questions importantes pour la révision du SDAGE. Sur la base du document fourni par l'Agence de l'eau, les remarques formulées par les groupes de travail thématiques ont été recueillies et présentées pour validation aux membres du bureau le 17 décembre 2004.

Une copie du courrier de la CLE adressée au Comité de bassin Loire-Bretagne est jointe en annexe, ainsi que sa réponse.

➤ **Elaboration et diffusion de l'Echo du Val N°2**

Le groupe de travail « communication » a été créé en 2002 pour définir les moyens de communiquer vers un public plus large que les membres de la CLE et proposer le contenu des informations.

La CLE a souhaité élaborer une plaquette semestrielle qu'elle a appelée « l'écho du Val » pour communiquer sur les travaux d'élaboration du SAGE. Deux numéros ont été élaborés en 2002 et 2003 et le numéro 2 (joint en annexe) a été élaboré en décembre 2004 et diffusé en janvier 2005. Les numéros sont tirés en 2 500 exemplaires et diffusés :

- aux membres de la CLE,
- aux maires, adjoints et conseillers municipaux des 21 communes du SAGE,
- aux usagers de l'eau (riverains du Loiret, pêcheurs, agriculteurs, kayakistes,...),
- au grand public (en libre service dans les mairies et dans les associations).

➤ Pages internet dédiées à la CLE

Le groupe « Communication » de la CLE s'est réuni en novembre 2004 pour définir le contenu des informations à mettre en ligne sur le site de l'AgglO. Les pages de la CLE :

- donnent des informations générales sur le SAGE du Loiret (objectifs, étapes d'élaboration, enjeux,...),
- donnent des informations générales sur la CLE (composition, règlement intérieur,...),
- permettent de télécharger les compte-rendus des réunions, le diagnostic du SAGE et les numéros de l'écho du Val,
- permettent des liens avec d'autres sites (sites de données sur la qualité de l'eau, le niveau de la Loire, le niveau des nappes souterraines, la réglementation,...)

Les pages (jointes en annexe) telles qu'elles sont mises en ligne aujourd'hui constituent une première base sur laquelle les membres de la CLE pourront réagir et améliorer le site en 2005 (photos, interactivité,...).

Budget réalisé 2004

En application de la convention approuvée par le conseil de communauté du 25 octobre 2000, l'Agglo est la structure support de la CLE et assure à ce titre la maîtrise d'ouvrage de ses opérations.

Les mouvements budgétaires relatifs à l'activité de la CLE sont retracés au sein de la fonction 831 du budget principal. Ces mouvements sont intégrés à la section fonctionnement du budget principal.

En 2004, les dépenses s'élèvent à 46 043,49 €. Ces dépenses comprennent les frais de personnel, les actions de communication et les autres charges de gestion courante qui s'y rattachent. Ces dépenses représentent les charges directes : les dépenses d'électricité, téléphone, affranchissement, locaux, etc. ne peuvent être prise en compte faute de détail.

En 2004, le montant des recettes encaissées et rattachées à l'exercice 2004 s'élèvent à 24 186,51 €. Ces recettes comprennent la participation du SIBL pour un montant de 3 048,98 € et la participation des communes pour un montant de 21 137,53 €. Des recettes attendues de l'Agence de l'Eau et, dans une moindre mesure, de la Région, au titre de l'activité 2004 seront perçues sur 2005 pour un montant prévisionnel de 25 618,98 €, ce qui permet, en définitive, d'obtenir un budget en équilibre.

Le tableau suivant présente les éléments du budget réalisé 2004 de la CLE.

Budget 2004 de la CLE

		Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Dépenses annuelles incompressibles	Frais de personnel <i>(1 poste d'animateur + 1/2 poste de secrétaire)</i>	43 000 € (1)	48 370,34 €	SIBL	3 048,98 €
	Autres frais de fonctionnement	173,20 €		Communes	21 137,53 €
				Agence de l'eau Loire-Bretagne*	24 183,83 € (3)
Dépenses récurrentes	Actions de communication	2 870,29 € (2)	861,09 €	Agence de l'eau Loire-Bretagne	861,09 €
Total	46 043,49 €		49 231,43 €		

* En attente de versement

(1) Le montant de 43 000 € correspond aux salaires et charges d'un ingénieur embauché le 24 mai 2004 et d'une secrétaire affectée à mi-temps.

(2) Les dépenses de communication en 2004 comprennent l'édition du bulletin l'écho du Val n°2 pour 2258,39 € et les droits d'auteur pour 611,90 €.

(3) La subvention de l'agence de l'eau est prévue pour un montant de 41 458 € pour la période mai 2004-mai 2005 (date anniversaire de l'embauche de l'animateur). Le montant de la subvention a été ramené à 24 183,83 € au prorata de l'année civile (de mai à décembre 2004).

Il est par ailleurs signalé que la colonne des dépenses du tableau ne prend en compte que les seules charges directes. Toutes les dépenses indirectes de fonctionnement (utilisation d'un véhicule, location bureau, reprographie, énergie, fluide,...) sont prises en charge par l'Agglo et ne peuvent être identifiées spécifiquement pour la CLE.

Annexes

► **Compte-rendus de réunion**

- Compte-rendu de la réunion du bureau du 29 septembre 2004
- Compte-rendu de la réunion plénière de la CLE du 29 octobre 2004
- Compte-rendu de la réunion du groupe « Communication » du 4 novembre 2004
- Compte-rendu de la réunion du groupe « Qualité des eaux » du 16 novembre 2004
- Compte-rendu de la réunion du groupe « Usages et diversité piscicole » du 24 novembre 2004
- Compte-rendu de la réunion du groupe « Inondations » du 30 novembre 2004

► **Contrat de bassin du Loiret**

- Fiches projets des 8 actions pilotes
- Formulaire d'appel à projets pour le contrat de bassin

► **Communication**

- Echo du Val n°2
- Pages internet dédiées à la CLE

► **Avis de la CLE sur les questions importantes avant la révision du SDAGE**

- Courrier de la CLE au Comité de Bassin
- Réponse du Comité de Bassin à la CLE